

J'ENCADRE L'ARBITRAGE ACCOMPAGNATEUR CLUB

Objectifs

Apporter des premiers conseils aux JAJ et être le relai de l'Animateur école d'arbitrage.

Pré-requis & accessibilité

- Être licencié FFHandball de plus de 18 ans
- Ne pas être privé de ses droits civiques ni frappé d'une sanction disciplinaire de suspension d'exercice des fonctions de juge-arbitre ou de retrait provisoire de la licence
- Avoir rempli l'attestation d'honorabilité lors de sa prise de licence.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référente pour étudier les possibilités à l'adresse suivante : 5200000.formation@ffhandball.net

Admission

- S'inscrire sur la plateforme fédérale des formations CAMPUS DES HANDBALLEURS :
- www.ffhandball-formations.sportteef.com

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en présentiel et/ou à distance par des formateurs professionnels : apports théoriques et exercices de mise en situation professionnelle

Modalités d'évaluation

Évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur à la fin de la formation

Contenus de formation

- Connaissances pédagogiques sur la formation des JAJ
- Connaissances réglementaires.

DATES DE FORMATION

Retrouvez toutes les informations sur www.idsf-formation.fr

Durée

7 heures :

- 2 heures de présentiel
- 2 heures de FOAD (2 webinaires synchrone/asynchrone)
- 3 matchs en tant que Juge Accompagnateur avec apparition sur FDME.

Tarifs

Bénévole
35 €

Salarié
84 €

Lieux de formation

Sur site de formation

Délais d'accès

Variable selon les sessions de formation

Coordonnées

Pédagogiques

Thomas BOULLANGER

06 23 49 72 42

5200000.tboullanger@ffhandball.net

Administratives

Tomoyo COMBETTE

5200000.tcombette@ffhandball.net

Certification



Attestation de fin de formation
(appelée "certificat de réalisation")



ACCUEIL